



Succession difficile, j'ai besoin d'aide.

Par jardinantique_

Bonjour, je viens ici pour avoir des conseils, et si possible quelques conseils pour savoir un peu ou j'en suis et qu'est-ce que je dois faire.

L'histoire :

- Ma Maman, née à La Réunion, est décédée en décembre dernier en France métropolitaine ou elle résidait depuis 1986. Je suis née ici et je suis en France depuis ma naissance. Je me suis occupée de ma Maman ces 7 dernières années, sacrifiant la suite de mes études et ayant des problèmes de santé, je me suis retrouvée à ses côtés sans travail, faisant ce que je pouvais.

- Ma Maman avait plusieurs frères et soeurs, beaucoup sont décédés. Il reste 3 soeurs: Stéphanie, Gisèle et Suzie.

- Stéphanie est partie arrivée en France au début des années 1970 et a tout réglé avant de partir donc elle a fait sa vie sans trop savoir ce qu'il se passait au niveau de ses soeurs.

- Gisèle et Suzie vivent à La Réunion et ne sont jamais venues en France.

- En 2021, ma Maman me parle d'un morceau de terrain à récupérer, elle me demande de faire les démarches, chose que je fais mais je n'ai pas plus de retours, donc je laisse un peu tomber.

- Gisèle et Suzie ne s'entendent pas, et tout ce que j'entends depuis des années c'est que Suzie dit que Gisèle ne veut pas donner les morceaux de terrain car vu qu'elle a jamais travaillé et son mari non plus, ils veulent tout garder pour leurs enfants. Mais elle s'entend bien avec ma mère et dit que les actes notariés sont perdus quand elle lui demande etc.

- Gisèle m'appelle en mars dernier (les relations sont pas très bonnes car son fils m'a racroché au nez le jour de l'annonce du décès de ma mère) et me dit qu'il reste plus rien. Je demande des photos du terrain que son fils devait envoyer, elle prend mon numéro de téléphone mais je n'ai jamais rien reçu.

- Suzie a dit depuis des années à ma mère que c'était Notaire A qui avait des informations, je contacte le Notaire A, lui ne trouve rien. Ils demandent des informations sur le patrimoine de mes grands-parents (que je ne connais pas) donc je fais appel aux impôts, je remplis un dossier. Ils m'envoient les dates de naissance.

- J'appelle aussi la mairie de la ville de La Réunion, eux ne savent plus d'informations non plus.

- Entretemps, en avril, ma cousine Natasha m'envoie des documents sur mes grands-parents car elle a perdu sa mère (soeur de Gisèle et Suzie) il y a quelques années mais sa mère avait déjà tout fait avant sa mort. Elle a retrouvé le notaire familial (Notaire B) et me l'a envoyé. Natasha m'a appris pas mal de choses sur Suzie qui m'ont déçu, et elle aurait menti car elle aurait construit sur le terrain à départager, et elle aurait mis pas mal de bordel (abris etc.).

- Je contacte le Notaire B, ils trouvent bien mes grands-parents mais me disent qu'il faut les actes.

- J'appelle Suzie, et elle me dit qu'elle ne les a pas, qu'elle s'est occupé des affaires depuis 2003, et qu'il faut payer une succession de 2000 euros chacun. Puis la conversation devient difficile, elle me dit qu'elle va au Secours Populaire et que ses enfants sont pauvres (alors qu'ils ont une grosse maison et des moyens). Et puis elle me raccroche au nez.

- Fin mai, j'ai vu un notaire (Notaire C) sur ma ville et il me sort un plan ou il voit une maison sur un terrain avec les numéros de parcelles. Il me dit que les actes ne peuvent pas être donnés comme ça. Peut être que mes grands parents n'avaient pas fait de papiers. Puis me dit qu'il ne peut rien faire de plus, on se tient au courant car il envoie un message au Notaire B.

- Mon Notaire C, m'appelle et me dit que le Notaire B, ne trouve rien. Il me demande de faire le nécessaire pour savoir qui a ouvert le dossier.

- Depuis fin mai, je tente d'appeler Suzie qui ne répond plus du tout au téléphone, comme la famille de l'Ile.

Pour résumer:

- Il y a un terrain à départager, mais il faut les actes. C'est une famille ou tout le monde ment, et moi je ne les connais pas vraiment. Personne répond. Ce terrain est là, il existe. Juste que Suzie et Ginette ne veulent pas le partager. Le problème c'est que c'est une succession, ma mère n'avait aucun document prouvant le terrain, c'est pour cela qu'on se retourne vers les grands-parents. Je sais qu'ils avaient beaucoup de biens, terrains... Mais celui là existe et il devrait être partagé.

Il y a d'autres histoire, Gisèle a volé les meubles de ma Maman pour 7000 euros quand elle est venue en France...

C'est complexe, et je ne suis pas aidée par personne. Je suis seule et je ne sais pas comment faire juridiquement pour avoir ces actes, et avoir cette partie de terrain que ma Maman voulait tant me transmettre.

Merci à vous, j'espère avoir été claire.

Par kang74

Bonjour

Si vous avez le numéro de la parcelle , ou à défaut avec l'identité d'un de vos grands parents vous faites une demande d'information ou vous aurez connaissance des actes effectués pour la parcelle ou la personne .

Prix 12 e par demande (vous pouvez même faire celle de la soeur)

Contact pour la réunion :

[url=https://lannuaire.service-public.fr/la-reunion/la-reunion/ef178655-79cf-4d56-9368-dea5d76df137]https://lannuaire.service-public.fr/la-reunion/la-reunion/ef178655-79cf-4d56-9368-dea5d76df137[/url]

les formulaires ici :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17759]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17759[/url]

Si aucune information ne ressort de cette démarche c'est qu'il n'y a pas eu de terrain légalement à vos grands parents et donc rien à léguer aux enfants .

Par jardinantique_

Bonjour,

J'ai les numéros de parcelles et leur identité.

Il y a un terrain, mais de ce que je comprends c'est qu'il n'est pas départagé et ma tante Suzie en question a fait construire dessus, donc elle veut pas donner les actes et plus d'informations...

Merci beaucoup pour vos précieuses informations, j'appellerai des demain.

Par kang74

Il faut une demande papier

Lisez les liens

Par jardinantique_

J'ai lu merci.

Je ferais un retour dès que possible.